

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 15 AVRIL 2016

L'an deux mille seize le quinze avril, à 20 heures 00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal au lieu habituel de leur séance sous la présidence de Roland GILBERT, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : GILBERT Roland, BONNET Jean-François, COURIVAUD Bernadette, REVIDON Laurent, RICHARD Françoise, JULIEN Alain, COTTIN Gérard, GRESSIN Michèle, TAELEMAN Julien, PETIT Philippe, FERRAND Thierry, DESABRE Evelyne, RAVARD Valérie, KOOS Christine, BARILLET-LYON Katia, BERTRAND Isabelle.

ABSENT(S)/EXCUSÉ(S) : LAIGOT Stéphane, COMPAIN Olivier.

ABSENT(S) : AUDOIN Sandrine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : REVIDON Laurent.

POUVOIR(S) : de LAIGOT Stéphane à GILBERT Roland.
de COMPAIN Olivier à KOOS Christine.

Adoption, à l'unanimité, du procès-verbal du 4 mars 2016.

* * *

PROPOSITION D'ACHAT DE L'ANCIENNE TRESORERIE :

Par courrier en date du 24 mars 2016, la société TRANSAXIA France sise Place de l'Hôtel de Ville à Nérondes, informait Monsieur le Maire de l'offre d'achat de l'ancienne trésorerie située 11, Route de Bourges à Nérondes pour un montant de 60 000 € net vendeur.

Après en avoir délibéré, un vote à main levée a donné les résultats suivants :

Votants : 17 contre : 0 pour : 17 abstention(s) : 1

Le conseil municipal autorise donc Monsieur le Maire à finaliser cette transaction pour le montant précité.

* * *

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2015 :

Le compte de gestion et le compte administratif assainissement 2015 sont présentés par Monsieur Laurent REVIDON, Adjoint au Maire, les résultats de l'exercice sont les suivants :

- **FONCTIONNEMENT** :

- dépenses réalisées : 31 711,50 €
- recettes réalisées : 47 016,72 €

- **INVESTISSEMENT** :

- dépenses réalisées : 12 594,96 €
- recettes réalisées : 29 592,42 €

Les membres du conseil, à l'exception de Monsieur le Maire qui ne participe pas au vote, approuvent ces résultats à l'unanimité.

* * *

AFFECTATION DU RESULTAT ASSAINISSEMENT 2015 :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter :

- I) - L'excédent de fonctionnement cumulé 2015 d'un montant de 176 884,00 €
au compte 002 (recettes de fonctionnement)
- II) - L'excédent d'investissement cumulé 2015 d'un montant de 89 523,14 €
au compte 001 (recettes d'investissement)

* * *

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT 2016 :

Le conseil municipal vote au chapitre le budget primitif assainissement 2016 qui s'équilibre de la manière suivante :

- **FONCTIONNEMENT** : Dépenses/recettes : 213 599,00 €

- **INVESTISSEMENT** : Dépenses/recettes : 508 410,00 €

Adopté à l'unanimité.

* * *

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL 2015 :

Le compte de gestion et le compte administratif communal 2015 sont présentés par Monsieur Laurent REVIDON, Adjoint au Maire, les résultats de l'exercice sont les suivants :

- **FONCTIONNEMENT** :

- dépenses réalisées : 986 850,56 €
- recettes réalisées : 1 116 063,95 €

- **INVESTISSEMENT** :

- dépenses réalisées : 160 417,37 €
- recettes réalisées : 272 762,19 €

Monsieur le Maire, qui ne participe pas au vote, se retire.

Après en avoir délibéré, un vote à main levée a donné les résultats suivants :

Votants : 15 contre : 0 pour : 15 abstention(s) : 1

Le compte de gestion et le compte administratif 2015 sont approuvés.

* * *

AFFECTATION DU RESULTAT COMMUNAL 2015 :

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter :

- I) - L'excédent de fonctionnement cumulé 2015 d'un montant de 900 211,33 €
au compte 002 (recettes de fonctionnement)

- II) - L'excédent d'investissement 2015 d'un montant de 10 704,68 €
au compte 001 (recettes d'investissement)

* * *

VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2016 ET DETERMINATION DU TAUX DES TAXES :

* **Taux des taxes 2016**

Pour l'année 2016, après en avoir débattu, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de maintenir le taux des taxes communales de la manière suivante :

Taxe d'habitation : 13.15 %
Taxe foncière bâtie : 11.37 %
Taxe foncière non bâtie : 26.70 %

Le conseil municipal vote au chapitre le budget primitif commune 2016 qui s'équilibre de la manière suivante :

- **FONCTIONNEMENT** : Dépenses/recettes : 1 883 626,00 €
- **INVESTISSEMENT** : Dépenses/recettes : 786 607,00 €

Après en avoir délibéré, un vote à main levée a donné les résultats suivants :

Votants : 17 contre : 0 pour : 17 abstention(s) : 1

Adopté.

* * *

≈ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES ≈

☞ Information sur le concert de Chanterondes et la chorale Voca'song de Mehun sur Yèvre le 23 avril 2016 – Distribution d'invitations.

☞ Information sur la démission de Monsieur le Maire de la présidence du syndicat des écoles publiques de Nérondes.

☞ Demande de Mme RAVARD conseillère municipale pour l'installation d'une vitrine d'affichage municipal, rue du Chêne Creux.

☞ Information par Monsieur le Maire sur les travaux en cours (Salle des Fêtes, Eglise et Rue de la Gare).

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus désignés.